

PROCÈS-VERBAL DE LA 111^e RÉUNION
Conseil d'administration de l'ACREQ
tenue le jeudi, 13 août 2020

15 h 00

Visioconférence

Étaient présents : Michel Houde, président
Claude Ménard, vice-président
France David, secrétaire
Jacques Thibault, trésorier
Camille Jomphe, directeur

1.0 Accueil et vérification des présences

Constatant le quorum, le président de l'ACREQ, Michel Houde, souhaite la bienvenue aux officiers et il débute la 111^e réunion du Conseil d'administration, le jeudi, 13 août 2020 à 15 h 00.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant a été ajouté à l'ordre du jour de la présente réunion :

Point 4.5.4 : Conciliation mensuelle Retraite Québec

Camille Jomphe PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

1. Accueil et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis :
 - 3.1 Adoption du procès-verbal et suivi de la 110^e réunion tenue en visioconférence le 10 juin 2020
 - 3.2 Validation du procès-verbal de la 18^e Assemblée générale annuelle en situation de pandémie tenue le 10 juin 2020 par conférence téléphonique
4. Administration
 - 4.1 Situation au bureau à Québec dans le cadre de la pandémie : nécessité de la présence de Jacques, France et Michel au bureau
 - 4.2 Rappel des rôles et responsabilités : documents sur la distribution des dossiers et des régions
 - 4.3 Comment assurer la vie de notre Association en temps de pandémie ?
 - 4.4 Organisation de l'Assemblée générale extraordinaire :
 - 4.4.1 Date et heure de l'Assemblée générale extraordinaire
 - 4.4.2 Échéancier
 - 4.4.3 Projet d'ordre du jour de l'AG extraordinaire en situation de pandémie : fin octobre 2020, date à confirmer
 - 4.4.4 Document de révision des Règlements généraux
 - 4.4.5 Date de la réunion de travail du CA
 - 4.5 Effectifs
 - 4.5.1 État de situation : liste des membres et numéro de membre
 - 4.5.2 Portrait de la situation démographique
 - 4.5.3 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2), décès et départs
 - 4.5.4 Conciliation mensuelle Retraite Québec
5. Vie de section
 - 5.1 Transfert des soldes pour l'année 2020-2021
 - 5.2 Budget des sections : état de situation
 - 5.3 Cotation spéciale pour les sections : recommandation du CA

- 5.4 Rencontres dans les sections :
 - 5.4.1 Comment assurer la vie de section en temps de pandémie
 - 5.4.2 Recommandations du CA
- 5.5 Les élections dans les sections
- 5.6 Date de la prochaine rencontre avec les présidentes et les présidents de section
6. Communication
 - 6.1 Plan de communication 2020-2021
 - 6.2 Communication des membres du CA avec leurs sections
7. Plan d'action 2018-2021, An III
 - 7.1 Rôle et responsabilités du Plan d'action 2018-2021, An III
 - 7.2 Bilan du Plan d'action 2018-2021
 - 7.3 Préparation du Plan d'action 2021-2024 : responsabilités et échéancier
8. Offre de formation et séances d'information :
 - 8.1 Utilisation de notre site Internet
9. Trésoreries : situation financière
10. Dossier RRPE
 - 10.1 Recours collectif et jugement en lien
 - 10.2 Suivis avec les autres associations
 - 10.3 Contributions volontaires : état d situation
 - 10.4 Site Internet ou Facebook des associations
11. Dossier Assurances
 - 11.1 Assurances collectives SSQ : suivi
12. Divers
13. Rencontres du CA 2020-2021
 - 13.1 Calendrier 2020-2021 des rencontres du CA
 - 13.2 Date de la prochaine rencontre du CA : rencontre virtuelle ou rencontre en personne
14. Clôture de la rencontre

Résolution CA - 20200813-829 Adoptée à l'unanimité

3.0 Procès-verbaux et suivis :

- 3.1 Adoption du procès-verbal et suivis de la 110^e réunion du CA tenue par visioconférence le 10 juin 2020

Le président passe en revue les différents points du procès-verbal de la 110^e réunion du CA.

Claude Ménard PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la 110^e réunion du CA, tel que présenté.

Résolution CA - 20200813-830 Adoptée à l'unanimité

Suivi au procès-verbal de la 110^e réunion du CA :

Le président passe en revue les points du procès-verbal de la 110^e réunion du CA.

Point 4.2. Hommage aux disparus

Le projet sera déposé sur le site Internet au cours du prochain

- 3.2 Validation du procès-verbal de la 18^e Assemblée générale annuelle en situation de pandémie tenue le 10 juin 2020 par conférence téléphonique

Le président passe en revue les points au procès-verbal de la 18^e Assemblée générale annuelle en situation de pandémie.

4.0 Administration

- 4.1 Situation au bureau de Québec dans le cadre de la pandémie : nécessité de la présence de Jacques, France et Michel au bureau

Le président questionne l'état de la situation au bureau de Québec à cette étape-ci de la pandémie. Il semble que le bureau de l'AQCS ne soit pas encore ouvert. Par ailleurs, un technicien en informatique pourra s'y rendre au cours des prochaines semaines pour faire l'installation d'une nouvelle version Microsoft sur l'ordinateur de l'ACREQ.

Le président souhaite toutefois que le classement des dossiers en filière soit complété d'ici la fin de l'année 2020.

- 4.2 Rappel des rôles et responsabilités : documents sur la distribution des dossiers et des régions

Le président procède à la mise à jour du document portant sur les rôles et responsabilités. À partir de ces nouvelles données, la secrétaire assurera la mise à jour du document Qui fait quoi ? Les deux documents seront par la suite déposés sur le site Internet de l'ACREQ.

- 4.3 Comment assurer la vie de notre Association en temps de pandémie ?

Malgré le fait que l'Association ait tenu son Assemblée générale par conférence téléphonique en juin dernier en respectant les mesures de confinement émises par la Direction de la Santé publique, le président invite les administrateurs à réfléchir aux impacts de la pandémie sur la vie de l'Association.

- Y a-t-il lieu d'avoir plus de rencontres avec les présidentes et les présidents de section en visioconférence ?
- Devrait-il y avoir plus de communication écrite pour les membres ?

Le président invite les administrateurs à rester à l'affût des informations pertinentes à transmettre à nos présidentes et présidents de section et à nos membres.

- 4.4 Organisation de l'Assemblée générale extraordinaire

- 4.4.1 Date et heure de l'Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire aura lieu le mardi, 20 octobre 2020 à compter de 14 h 00.

4.4.2 Échéancier

L'échéancier de préparation de l'Assemblée générale extraordinaire a été mis à jour.

4.4.3 Projet d'ordre du jour de l'AG extraordinaire en situation de pandémie : fin octobre 2020, date à confirmer

L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi, 20 octobre 2020 à compter de 14 h 00, a été revu par les administrateurs.

4.4.4 Document de révision des Règlements généraux

Le président invite les administrateurs à passer en revue le document de révision des Règlements généraux.

Demande est faite d'ajouter des règles concernant la procédure d'élections en situations de pandémie.

4.4.5 Date de la réunion de travail du CA

Les administrateurs se pencheront sur le document de révision des Règlements généraux lors la prochaine réunion du CA.

4.5 Effectifs :

4.5.1 État de situation : liste des membres et numéro de membre

La responsable du dossier fait état de la situation concernant la mise à niveau de la liste des membres actifs de l'ACREQ.

Pour ce qui est du dossier concernant les numéros de membres, des travaux sont en cours.

4.5.2 Portrait démographique : sondage

Les informations disponibles dans la base de données pourront permettre à court terme de faire un portrait assez précis du profil démographique des membres.

Certaines informations sensibles sont toutefois absentes de la base. Ex. régime de retraite, dernière fonction occupée, nom du/de la conjoint(e), etc.

4.5.3 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2), décès et départs

Nouveaux membres

CONSIDÉRANT la réception de six (6) nouvelles demandes d'adhésion à l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ),

Jacques Thibault PROPOSE que le Conseil d'administration accepte comme membres de l'ACREQ, les cinq (5) personnes qui ont soumis une demande d'adhésion et dont les noms figurent au tableau ci-dessous.

Section	Nom et prénom
Centre-du-Québec	Bisson, Yves
Yamaska	Charron, Germain
Capitale Nationale	Courchesne, Réal
Beauce-Etchemin	Harton, Danielle
Beauce-Etchemin	Morin, Josée

Résolution CA - 20200813-831 Adoptée à l'unanimité

Décès

CONSIDÉRANT la réception de vingt-et-un (21) avis de décès de membres de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) survenus récemment.

Les membres du Conseil d'administration prennent acte des décès annoncés et tiennent à offrir leurs plus vives sympathies aux familles éprouvées.

Nom	Prénom	Section	Survenu le
Auclair	Roland	Trois-Rivières	11 mars 2020
Beaulieu	Marcel	Mont-et-Marées	5 avril 2020
Beauséjour	Gaston	Lanaudière	20 juillet 2020
Boucher	Conrad	Estrie	1 ^{er} février 2020
Clouâtre	Roger	Hautes Rivières	25 janvier 2020
Comtois	Georges Edouard	Bois-Francis	26 mars 2020
Desgagné	Bernard	Rives-du-Saguenay	7 novembre 2019
Duhamel	Denis	Sorel-Tracy	22 novembre 2019
Fleury	Robert	Lanaudière	22 juillet 2020
Gagnon	Huguette	Chemin-du-Roy	25 mai 2019
Guarnaschella	Anne-Marie	Montréal	3 mai 2020
Jalbert	André	Deux-Rives Grandes-Seigneuries	9 décembre 2019
Legault	Conrad-H.	Rivière-du-Nord	25 mai 2020
Ouellette	André	Affluents	24 décembre 2019
Poirier	Léo Albert	Baie des Chaleurs	10 août 2019
Ratté	Gaston	Navigateurs	10 juillet 2019
Rioux	Jean-Luc	Fleuves-et-des-Lacs	7 février 2019

Rompré	Claude	Sorel-Tracy	7 novembre 2019
Roy	André	Beauce-Etchemin	20 avril 2019
Tessier	Michèle	Seigneuries-des-Mille-Îles	22 novembre 2019
Tremblay	Raymond Marie	Capitale Nationale	23 mai 2020

Demande de démission de l'Association

CONSIDÉRANT la réception de dix (10) demandes de démission de membres de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ),

Le Conseil d'administration prend acte des demandes de démission des membres dont le nom figure au tableau ci-dessous et précise que celles-ci ont pris effet le 30 avril 2020, tel que le prévoient les Règlements généraux de l'Association.

Nom	Prénom	Section
Angers	Claude	Marie-Victorin
Boudreau	France	Centre-du-Québec
Chouinard	Gaston	Baie-des-Chaleurs
Ledoux	Anne	Rive-Sud
Macauley	Claire	Portages-de-l'Outaouais
Saucier	Lucie	Montréal
St-Michel	Diane	Navigateurs
Thibault	Jean-Marc	Phares
Trudeau	Yves	Rive-Sud
Vocino	Pierre	Rive-Sud

4.5.4 Conciliation mensuelle Retraite Québec

Le trésorier présente le résultat du travail de conciliation réalisé entre la liste de membres et les données mensuelles transmises par Retraite Québec lors de la perception des cotisations.

5.0 Vie de sections :

5.1 Transfert des soldes pour l'année 2020-2021

Les administrateurs devront se pencher ultérieurement sur le transfert des soldes des section à cause du prochain congrès qui aura lieu non pas en 2021 mais en 2022.

5.2 Budget des sections : état de la situation

Le trésorier présente l'état de situation en date d'août 2020 concernant les budgets des sections de l'année en cours.

5.3 Cotisation spéciale pour les sections : recommandation du CA

Lors des Assemblées générales de juin 2019 et 2020, demande a été faite au Conseil d'Administration d'explorer la possibilité de percevoir une cotisation locale pour les sections qui le désire et d'entreprendre un projet d'amendement aux présents Règlements généraux afin de la rendre possible.

Le conseil d'administration ayant accueilli favorablement cette demande, procèdera au dépôt de ses intentions d'amendement aux présents Règlement généraux à cet effet lors de la convocation de l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu 20 octobre 2020.

Projet de recommandation du CA : cotisation locale pour les sections

Intention d'amendement des Règlements généraux portant sur la perception d'une cotisation locale à percevoir pour une section qui souhaite s'en prévaloir.

- les propositions d'ajout de nouveaux articles à la section COTISATION des Règlements généraux seront présentés à l'Assemblée générale extraordinaire de l'automne 2020 afin d'être adoptés et enchâssés, le cas échéant, dans les Règlements ainsi amendés et ce, afin de répondre à la volonté des sections émise lors des AGA de juin 2019 et 2020.

Considérant les intentions du Conseil d'administration de recommander à l'Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2020, une proposition d'amendement aux Règlements généraux de l'Association, Jacques Thibault PROPOSE d'ajouter les articles suivants à la section **COTISATION** des Règlements généraux de l'Association afin de permettre aux sections qui le désirent, de percevoir une cotisation locale à compter du 1^{er} mai 2021.

Article 5.6 Toute section peut choisir d'établir une cotisation locale et d'en déterminer le montant à percevoir qui sera intégrée à la cotisation annuelle de l'Association. Les sommes recueillies par l'Association pour la cotisation locale d'une section sont réservées à la section qui la demande et demeurent au budget de ladite section à la fin de l'année financière.

5.6.1 Pour ce faire, la section qui désire percevoir une cotisation locale doit présenter au conseil d'administration la résolution de son assemblée de section portant sur l'acceptation du principe de cotisation locale et du montant supplémentaire à percevoir qu'il a été convenu d'ajouter à la cotisation annuelle de l'Association.

5.6.2 La section qui souhaite percevoir de ses membres une cotisation locale doit aviser le conseil d'administration au plus tard le 1^{er} janvier de chaque année du montant à percevoir en sus de la cotisation annuelle de l'Association.

5.6.3 La cotisation locale sera prélevée par l'Association pour la section qui la demande pour la période couvrant l'exercice financier annuel de l'Association, soit du 1^{er} mai au 30 avril.

5.6.4 Le renouvellement de la cotisation locale d'une section sera automatique. Toutefois, la section devra aviser le conseil d'administration de toute modification ou annulation de celle-ci avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Résolution CA - 20200813-832 Adoptée à l'unanimité

5.4 Rencontre dans les sections

5.4.1 Comment assurer la vie de section en temps de pandémie

Le président propose un réflexion visant à dynamiser la vie de section en situation de pandémie.

Les idées suivantes ont été émises pour contrer la problématique en situation de pandémie :

- Accompagner les sections afin qu'elles puissent convoquer leur assemblée annuelle de section;
- Soutenir les présidentes et les présidents de section dans leurs démarches de préparation de rencontres virtuelles avec leurs membres, soit par conférence téléphonique ou par visioconférence.

5.4.2 Recommandations du CA

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

5.5 Les élections dans les sections

Afin d'encourager la tenue des assemblées de section et des élections au niveau des conseils de section, le Conseil d'administration se penchera sur l'ajout de modifications aux Règlements généraux de l'Association.

5.6 Date de la prochaine rencontre avec les présidentes et les présidents de section

Il a été convenu que la prochaine rencontre avec les présidentes et les présidents de section aura lieu par visioconférence le jeudi, 17 septembre 2020 à compter de 19 h 30.

La convocation leur sera acheminée au cours de la semaine du 25 août 2020.

6.0 Communication :

6.1 Plan de communication 2020-2021

Le président a déposé le Plan de communication 2020-2021 aux administrateurs.

6.2 Communication des membres du CA avec leurs sections

Il est recommandé que les échanges puissent se faire entre les responsables de section et les présidences de leurs sections par des moyens de communication virtuels tels qu'en conférence téléphonique ou en visioconférence.

7.0 Plan d'action 2018-2020, An III

7.1 Rôle et responsabilités du Plan d'action 2018-2021, An III et Bilan

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

7.2 Bilan du Plan d'action 2018-2021

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

7.3 Préparation du Plan d'action 2021-2024 : responsabilités et échéancier

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

8.0 Offre de formation et séance d'information :

8.1 Utilisation de notre site Internet

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

9.0 Trésorerie : situation financière

Le trésorier fait le point sur l'état des finances de l'Association en situation de pandémie. Un surplus est anticipé à la fin de l'exercice financier 2020-2021.

10.0 Dossier RRPE :

10.1 Recours collectif et jugement en lien

Le responsable du dossier fait le point sur la progression du recours collectif qui a été déposé en Cour supérieure en mai 2020.

10.2 Suivis avec les autres associations

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

10.3 Contribution volontaire : état de situation

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

10.4 Site Internet ou Facebook des associations

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

11.0 Dossier Assurances :

11.1 Assurances collectives SSQ : suivi

Aucun développement pour le moment.

12.0 Divers

Aucun point

13.0 Rencontres du CA 2020-2021

13.1 Calendrier 2020-2021 des rencontres du CA

À ce jour, les prochaines rencontres du CA sont prévues aux dates et heures suivantes :

- Jeudi, 3 septembre 2020 à compter de 19 h 30 par visioconférence.
- Mardi, 20 octobre 2020 AM par visioconférence

Le président présentera sous peu un calendrier de rencontres pour les mois de novembre, février, mars et avril.

13.2 Date de la prochaine rencontre du CA : rencontre virtuelle ou rencontre en personne

La prochaine rencontre du CA aura lieu le jeudi, 3 septembre 2020 à compter de 19 h 30 par visioconférence.

14.0 Clôture de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, Claude Ménard PROPOSE la levée de la 111^e réunion du conseil d'administration à 18 h 15.

Résolution CA - 20200813-833 Adoptée à l'unanimité

France David
secrétaire

Michel Houde
président